



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/06/2008

D - 20080316

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 16 juin Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Sarah BROMBERG, Mme Emmanuelle AJON,

***Association Emulation Nautique. Subvention d'équipement
2008. Adoption. Autorisation***

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Association EMULATION NAUTIQUE DE BORDEAUX, fondée le 19 février 1963 et dont le siège social est situé au bord du plan d'eau de Bordeaux Lac, avenue du Parc des Expositions à Bruges, a pour vocation principale d'encadrer la pratique de l'aviron (347 licenciés) et du canoë kayak (71 licenciés).

Elle profite également de l'existence sur le site d'un fronton de pelote basque qui lui permet de promouvoir ce sport au travers d'une section (18 licenciés) engagée dans des compétitions de niveau régional.

L'Emulation Nautique nous a fait part de son projet de remplacer les pontons existants, se révélant à la fois obsolètes (25 ans d'âge) et dangereux pour les utilisateurs, ces pontons étant indispensables pour embarquer à l'intérieur des embarcations de compétition.

L'Association ne disposant pas de la totalité du financement, elle a sollicité le concours financier de la Ville de Bordeaux, à l'aide d'un dossier formant l'annexe 1, et selon le plan de financement détaillé en annexe 2 :

- Etat (CNDS)	25 432,00 €
- Conseil Régional	10 150,00 €
- Mairie de Bordeaux	20 565,00 €
- Emulation Nautique (auto financement)	14 037,00 €

Après examen attentif, il nous a paru opportun de réserver une suite favorable à cette demande afin de conforter l'action menée par ce club en faveur du développement du sport, et d'octroyer à l'Association « Emulation Nautique de Bordeaux » une subvention d'équipement de 20 565,00 € déjà prévue au budget primitif 2008, voté lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2007.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser une subvention de 20 565,00 € à l'Association Emulation Nautique dont le montant sera imputé sur les crédits ouverts au budget de la Ville, pour l'exercice en cours :
 - o Fonction 4 : Sports et Jeunesse
 - o - Sous Fonction : Sports
 - o Rubrique 412 : Stades
 - o Nature : 2042

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juin 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire

ANNEXE 1

PROJET

Bordeaux - Emulation nautique



NATURE DES TRAVAUX A REALISER

Ponton aviron

OFFRE DE PRIX

Référence

D5 07 382-1 F33

17/01/2008

DESTINATAIRE

Emulation nautique

A l'attention de M. HITIER

Bd du parc des expositions

33520 Bruges

Tél : 06 84 07 87 61

Mail : michael.hitier@gazdefrance.com



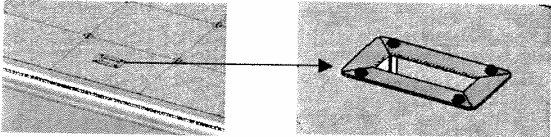
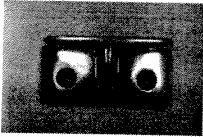
Interlocuteur :

Franck Neveu
Chargé d'affaires

Responsable de l'activité :

Laurent Gasiglia
Directeur Général

POS.	DESIGNATION	P.U.	Q.	TOTAL
1	<p><u>APPONTEMENT FLOTTANT</u></p> <p>Ponton pour la pratique de l'aviron comprenant :</p> <p>Structure en aluminium 6005A T5 qualité marine. Platelage Ecostyle, en dalles de caillebotis polypropylène teinte sable, protection renforcée contre les UV, antidérapant, garanti 10 ans. Défense standard en polyéthylène (demie-coque) antichoc teinte sable, avec protection contre les UV. Défenses d'angles en polyéthylène teinte sable, avec protection contre les UV. Flotteurs en polyéthylène noir, non moussés, structure monobloc sans soudure ni couvercle rapporté.</p> <p>Portance : 100 +/- 5 kg/m² - Franc bord : 18 +/- 1 cm.</p>			
1,1	<p><u>Ponton de dimensions 21,60 x 5,00 m.</u></p> <p><u>Forfait HT (pos. 1,1) :</u></p>	20 197 €	2	40 394 €
2	<p><u>PASSERELLES D'ACCES</u></p> <p>Passerelles d'accès au ponton comprenant :</p> <p>Structure en aluminium 6005A T5 qualité marine. Platelage Ecostyle, en dalles de caillebotis polypropylène teinte sable, protection renforcée contre les UV, antidérapant, garanti 10 ans. Défense standard en polyéthylène (demie-coque) antichoc teinte sable, avec protection contre les UV. Articulation sur le ponton et système de roulement sur le massif béton avec plançons de recouvrement. Pas de garde-corps. Lattes antidérapantes en aluminium. Flotteurs additionnels sous les passerelles pour permettre leur flottaison lors du déplacement des installations.</p> <p>Portance 100 kg/m².</p>			
2,1	<p><u>Passerelle de dimensions 6 x 3,00 m.</u></p> <p><u>L'unité HT (pos. 2,1) :</u></p>	5 396 €	2	10 792 €
3	<p><u>ANCRAGE</u></p>			
3,1	<p>4 corps morts en béton (1,5 tonnes) pour l'ancrage côté lac. Ancrage des pontons par des platines sur les massifs béton créés. Chaîne en acier galvanisé, diamètre de fil 16 mm. Pré-équipement pour fixation de chaînes d'ancrage sur le ponton.</p> <p><u>Forfait HT (pos. 3,1) :</u></p>	4 833 €	1	4 833 €

POS.	DESIGNATION	P.U.	Q.	TOTAL
4	LOGISTIQUE			
4,1	Transport des équipements de la présente proposition jusqu'à Bordeaux (33)			
	<i>Forfait HT (pos. 4,1) :</i>	3 472 €	1	3 472 €
4,2	Prestation d'installation comprenant : - Le déchargement des fournitures sur site. - Les opérations de manutention pour la mise en place des équipements. - L'ensemble des matériels et main d'œuvre pour l'installation.			
	<i>Forfait HT (pos. 4,2) :</i>	6 314 €	1	6 314 €
5	ACCESSOIRES			
5,1	Poignées (en aluminium) encastrées dans le platelage du ponton (située à environ 25 cm depuis le bord intérieur du longeron de rive), de dimensions intérieures 100 x 40 mm. Poignées permettant aux rameurs de se tenir au ponton.			
				
	<i>L'unité HT (pos. 5,1) :</i>	28 €	16	448 €
5,2	Taquets rabattables en aluminium , boulonnés sur le nu supérieur du profilé de rive (position fixe). Accessoires de fixation en inox. Taquets permettant l'amarrage de petites annexes ou bateaux suiveurs.			
				
	<i>L'unité HT (pos. 5,2) :</i>	27 €	4	108 €
5	REMISE			
5,1	Remise de 15 % sur les fournitures , dans le cadre du partenariat de Poralu Marine avec la Fédération Française des Sociétés d'Aviron (sous réserve de l'accord écrit de celle-ci).			
	<i>Forfait HT (pos. 5,1) :</i>	-7 679 €	1	-7 679,00 €
TOTAL H.T. :				58 682,00 €
		T.V.A.	19,60%	11 501,67 €
TOTAL T.T.C. :				70 183,67 €

Nota : Notre prestation se limite à ce qui est notifié dans ce devis.

Critères de conception des équipements : (offre de prix établie selon les critères suivants)

- Données extérieures :

- Conditions climatiques du site : (selon référentiel de conception)

- "LES PONTONS DE PLAISANCE - Guide de conception"
SECRETARIAT D'ETAT A LA MER
Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques

A savoir : Vitesse de vent maximale de 120 km / h.
Hauteur de clapot ou batillage maximum de 0.30 m.

- Spécifiques au projet

A savoir : Vitesse de vent du projet : 100 km / h
Hauteur de clapot maximum de : 0,30 m

- Taille maximale des bateaux : avirons.

- Profondeur & variation d'eau : à préciser

- Profondeur de :
- Variation d'eau de : 1 m

- Données "constructeur" :

- Franc-bord : 18 +/- 1 cm.

Le franc-bord est déterminée selon les conditions de dimensionnement du Guide de Conception des Pontons de Plaisance. La hauteur du franc-bord à lège est calculée pour un élément de ponton fini, libre de tout ancrage et de tout équipement annexe pour une largeur chargée égale à la largeur visible du platelage.

En utilisation, cette hauteur dépend également de la nature du platelage et de la présence ou non de catways.

- Portance : 100 kg / m²

La portance est déterminée selon les conditions de dimensionnement du Guide de Conception des Pontons de Plaisance. La quantité de flotteurs nécessaire à reprendre cette portance est calculée pour un élément de ponton fini, libre de tout ancrage et de tout équipement annexe pour une largeur chargée égale à la largeur visible du platelage.

- Référentiels de conception :

Le dimensionnement des équipements de la présente offre est principalement basé sur le Guide de Conception des Pontons de Plaisance et sur les règles de conception des Charpentes en alliages d'aluminium (AL 76).

Prestations incluses dans la proposition :

- La conception du système.
- La fourniture des plans pour approbation.
- Les instructions de montage.

Prestations non prévues :

- Une aire de déchargement et de stockage.
- Les autorisations de démarrage des travaux.
- La réalisation des rampes et massifs de fixation.
- Le creusement du lac pour assurer une profondeur d'eau minimal à l'emplacement des pontons.

Conditions d'exécution des travaux :

- Le site devra être accessible aux camions et devra permettre les manœuvres de déchargement.
- Si des opérations de grutage ou de manutentions devenaient nécessaires par manque d'informations, elles seraient à la charge du client.

Garantie : - Selon les conditions générales de garantie.

Conditions de paiement :

- Acompte de 20 % à la commande,
- Le solde à 30 jours, date de facturation.

Phasage et Délais :

- 8 à 12 semaines, Départ Usine, après réception des plans définitifs acceptés et des moyens de paiement.
- La création des plans ne pourra débuter que si l'ensemble des informations requises sont reçues par nos services au moment de la commande.
- Si l'ensemble de ces informations sont en notre possession, les plans seront établis et transmis dans un délai de 10 jours ouvrables après la réception de la commande.
- Afin de respecter les délais établis, ils devront nous être retournés, signés et approuvés une semaine au maximum après leur réception.
Toute modification entraînera un décalage des délais de production.
- Dans le cadre d'une validation de la conception par un bureau de contrôle, la fabrication ne pourra débuter qu'après accord de cette autorité.
- Délai standard moyen, modifiable selon la date de commande et le type de matériel, pour toute information complémentaire, nous consulter.

Conditions générales de vente :

- Ces prix sont valides pour une période de 2 mois après la date de proposition et sujets aux recommandations sus-mentionnées.
- Prix nets de vente à : Emulation Nautique
- Réserve de propriété : le transfert de propriété des marchandises vendues, n'interviendra qu'après parfait paiement du prix convenu, (loi 80335 du 12 mai 1980) la marchandise vendue restera la propriété du vendeur jusqu'à complet règlement.
- Votre commande, représentée par le double de ce document dûment revêtu de votre acceptation (ci-dessous : signature et tampon précédés de la mention "bon pour commande"), prendra effet dès sa réception par nos services. Un accusé de réception vous sera alors délivré.

Client : Ben Ben Accad **Date :** le 29/10/08

Poralu Marine :

Date :

Franck Neveu

Michael HITIER
Trésorier de l'ENB.

ANNEXE 2

EMULATION NAUTIQUE DE BORDEAUX

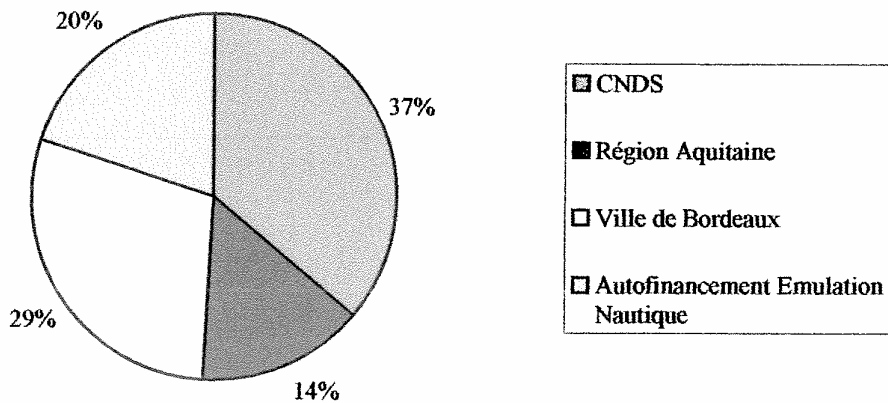
AVIRON
CANOË - KAYAK
PELOTE BASQUE

Centre nautique de Bordeaux - Lac - boulevard Parc des Expositions 33520 BRUGES
Tél. : 05.56.50.70.60 - Fax. : 05.56.69.17.49

Mise en conformité des pontons du site de Bordeaux-lac

Plan de Financement Prévisionnel au 29/01/2008

Origine	Montant TTC en Euros	% par rapport au projet
Montant prévisionnel du projet	70184	100%
CNDS	25432	36.2%
Région Aquitaine	10150	14.5%
Ville de Bordeaux	20565	29.2%
Emulation Nautique	14037	20,0%



Le Trésorier,
Michaël HITIER

